



N° 16 CIMAC /MDR

Nouakchott, le : 11/03/2019

انواكشوط في :

N/Réf :

Le Président

الرئيس

v/Réf :

EXTRAIT DE PV

1. DDFAP/MDR :

- Ouverture examen, correction et comparaison des Offres financières, relatives à la réalisation, dans le cadre du Projet ARAROC, d'une prestation intellectuelle pour le recrutement de deux consultants en deux lots distincts :
 - Le recrutement d'un consultant chargé de conduire une étude sur la caractérisation des races des petits ruminants à Kankossa (Assaba) et Benichab (Inchiri).

Soumissionnaires	Offre technique		Montant de l'offre financière des soumissionnaires qualifiés.	Résultats		
				Rejet	Accepté	Retenu pour négociation
2M2D	Conformité formelle aux exigences du dossier. Qualification du soumissionnaire Acceptabilité de l'offre (conformité substantielle au dossier ou à la DP)	Oui Oui Oui	Prix à l'ouverture 698 000 MRU TTC Prix corrigé 698 000 MRU TTC		Oui	Non
ASD	Conformité formelle aux exigences du dossier. Qualification du soumissionnaire Acceptabilité de l'offre (conformité substantielle au dossier ou à la DP)	Oui Oui Oui	Prix à l'ouverture 623 000 MRU TTC Prix corrigé 623 000 MRU TTC		Oui	Oui

- Le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer un plan de formation au profit des techniciens et éleveurs impliqués dans l'amélioration génétique des petits ruminants.

Soumissionnaires	Offre technique		Montant de l'offre financière des soumissionnaires qualifiés.	Résultat		
				Rejet	Accepté	Retenu pour négociation
2M2D	Conformité formelle aux exigences du dossier.	Oui	Prix à l'ouverture 238 000 MRU TTC			
	Qualification du soumissionnaire	Oui	Prix corrigé 268 000 MRU TTC	Oui	Non	Non
	Acceptabilité de l'offre (conformité substantielle au dossier ou à la DP)	Oui				
ASD	Conformité formelle aux exigences du dossier.	Oui	Prix à l'ouverture 238 000 MRU TTC			
	Qualification du soumissionnaire	Oui	Prix corrigé 238 000 MRU TTC	Oui	Oui	Oui
	Acceptabilité de l'offre (conformité substantielle au dossier ou à la DP)	Oui				

1. DEK MOTOR :

- Examen de la lettre N/Réf : DEKM0819-1 en date du 08/03/19 du Directeur DEK MOTOR relative à la décision de la CIMAC portant attribution du contrat relatif à l'acquisition d'un véhicule 4X4.

Après examen, la commission conclut au rejet de la requête du soumissionnaire :

- Sur la forme, lettre déchargée le 11/03/19 après écoulement des délais de recours ;
- Sur le fond, soumissionnaire techniquement non conforme.

Hasni ~~OUED~~ BASSID

